



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Construction des commissariats à Berck-sur-Mer et au Touquet-Paris-Plage

Question orale n° 143

### Texte de la question

M. Philippe Fait alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les projets de construction de commissariats dans les communes de Berck-sur-Mer et du Touquet-Paris-Plage, situées dans la 4e circonscription du Pas-de-Calais. Annoncés il y a un an par le Gouvernement, ces projets répondent à une demande légitime des forces de l'ordre et des élus locaux. Si le projet du Touquet semble avancer, celui de Berck-sur-Mer suscite de grandes inquiétudes. Les conditions de travail dans le commissariat provisoire y sont particulièrement dégradées et les promesses initiales paraissent aujourd'hui suspendues. Cette incertitude alimente un climat de doute parmi les habitants et les forces de sécurité. Dans un contexte où la sécurisation de la Côte d'Opale et la lutte contre l'immigration irrégulière restent des priorités stratégiques, ces infrastructures sont indispensables. La construction d'un nouveau commissariat à Berck-sur-Mer permettrait de renforcer les capacités d'action des forces de l'ordre dans cette région exposée. Il souhaite donc connaître ses engagements pour garantir la réalisation dans les plus brefs délais de ces deux projets et notamment celui de Berck-sur-Mer, essentiel pour assurer la sécurité et améliorer les conditions de travail des forces de l'ordre locales.

### Texte de la réponse

#### COMMISSARIATS DE BERCK-SUR-MER ET DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Philippe Fait, pour exposer sa question, no 143, relative à la construction de commissariats à Berck-sur-Mer et au Touquet-Paris-Plage.

**M. Philippe Fait** . Je tiens avant tout à remercier M. le ministre de l'intérieur d'avoir répondu favorablement à la demande de rétablissement des effectifs de CRS maîtres-nageurs sauveteurs sur nos plages pour l'été prochain.

J'appelle son attention sur un engagement pris par le gouvernement il y a un an et demi : la construction de deux nouveaux commissariats à Berck-sur-Mer et au Touquet-Paris-Plage dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais, que j'ai l'honneur de représenter.

Ces projets constituent une mesure attendue, nécessaire et légitime pour renforcer la sécurité sur la Côte d'Opale, territoire particulièrement exposé aux défis de l'immigration irrégulière et de la protection des habitants, et surtout pour améliorer les conditions de travail de nos policiers.

Si le projet du Touquet-Paris-Plage semble suivre son cours, celui de Berck-sur-Mer est aujourd'hui marqué par l'incertitude. Les locaux provisoires, installés dans un bâtiment inadapté, ne répondent ni aux besoins des forces de l'ordre, ni à ceux des citoyens. La promesse d'un nouveau commissariat, qui a suscité l'espoir, semble mise en suspens.

Il faut respecter la parole donnée. Les habitants de Berck-sur-Mer, les forces de l'ordre et les élus locaux

attendent des réponses. Quelles garanties que ce projet verra rapidement le jour pouvez-vous apporter ?

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. François-Noël Buffet**, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Je rappelle d'abord que, grâce aux crédits que vient d'adopter le Parlement dans le budget pour 2025, le ministère de l'intérieur est désormais en mesure de maintenir tant les capacités opérationnelles des forces de l'ordre que les crédits consacrés aux investissements. Le budget de la police nationale connaît ainsi une hausse de 250 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Ces crédits d'investissement sont essentiels pour assurer à nos forces de police les meilleures conditions de travail possibles. Chaque jour, comme nous l'avons souvent dit et le disons encore, nos policiers accomplissent un travail remarquable, face à des difficultés et des violences de plus en plus importantes. Malgré un contexte budgétaire difficile, qui restera marqué par des tensions et ne permettra pas de répondre à toutes les attentes, nous continuerons à nous battre pour apporter les solutions nécessaires aux problèmes posés, de manière aussi pragmatique que possible.

J'en viens à votre question. Au Touquet-Paris-Plage, le projet de relogement progresse. Il est nécessaire car le bâtiment actuel n'est plus adapté, bien que des travaux y soient régulièrement réalisés. S'agissant du futur bâtiment, des négociations sont en cours avec la mairie concernant le prix d'acquisition de la parcelle envisagée, à savoir l'ancien site de la gendarmerie, même si ce choix fait encore débat. La validation du programme de maîtrise d'œuvre est en cours et le choix du maître d'œuvre devrait intervenir avant l'année prochaine.

S'agissant de Berck-sur-Mer, la construction d'un nouvel hôtel de police, dont personne ne conteste la nécessité, est à l'étude. La procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été lancée l'an dernier. La mairie a suggéré un site qui convient, même si les modalités de sa cession restent à définir. Tous les acteurs impliqués sont donc d'accord. La ville devrait acquérir ce site, qui est à ce jour propriété de l'établissement public foncier des Hauts-de-France. Des décisions seront rapidement prises concernant la prochaine étape de ce projet. La procédure avance donc et les acquisitions nécessaires sont en cours, ce qui constitue un point positif.

Nous continuerons de suivre avec précision l'évolution de ce dossier, comme du précédent, afin que les cessions et procédures engagées suivent bien leur cours et ne soient pas entravées par d'autres modifications.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Philippe Fait.

**M. Philippe Fait** . Comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, il est indispensable de mener à bien ces deux projets. Merci de l'écoute attentive dont vous faites preuve à l'égard de nos forces de l'ordre.

## Données clés

**Auteur** : [M. Philippe Fait](#)

**Circonscription** : Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 143

**Rubrique** : Police

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [11 février 2025](#)

**Réponse publiée le** : 19 février 2025, page 1356

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)